

## ERRATUM.

---

- Page 60. — 1<sup>re</sup> ligne, lisez : 3<sup>e</sup> Division, au lieu de : Division.
- Page 61. — Le titre *Région ardennaise* (§ VII) doit être placé entre les nos 30 et 31.
- Page 97. — L'emplacement réservé à l'installation de la maison Des Cressonnières (n<sup>o</sup> 50) est mal indiqué : cette installation figure dans la grande galerie, et non dans la galerie latérale belge du Palais de l'industrie.
- Page 169. — L'exposition d'armes de luxe de MM. Bayet frères, de Liège (n<sup>o</sup> 182 du catalogue) se trouve installée dans la grande galerie, et non dans la Rotonde.
- Page 189. — Les seuls verriers à bouteilles qui prennent part à l'exposition du n<sup>o</sup> 336 sont : MM. J.-B. Ledoux, de Jumet ; Lefèvre frères, de Lodelinsart, et Ph. Ledoux et Pivont, de Charleroi.
- Page 204. — Au lieu de n<sup>o</sup> 396, lisez : n<sup>o</sup> 376.
- Page 224. — L'emplacement assigné à l'installation du n<sup>o</sup> 431 (pont à bascule de M. Rolin) est mal indiqué : cet appareil est placé dans la galerie latérale de la Halle aux Machines, et non dans le Parc de l'Exposition.
- Page 242. — Le plan de M. Carette-Dobbels (n<sup>o</sup> 463) est exposé dans la Halle aux Machines, à côté du paratonnerre de cet exposant (et non dans la grande galerie).
- Page 243. — Les deux plans de la Société civile des Charbonnages du Hasard (n<sup>o</sup> 466) ont été placés dans le 4<sup>e</sup> salon de la galerie latérale belge (et non dans la grande galerie).
- Page 303. — Le tableau de M. Francia doit porter le n<sup>o</sup> 100<sup>bis</sup> (au lieu de 100.)
- Page 308. — Le tableau de M. Navez doit porter le n<sup>o</sup> 143<sup>bis</sup> (et non 146).